

Guide sur les initiatives RSE sectorielles

Fiche n° 12

Engagements RSE dans le secteur des tuiles & briques



Fédération Française des Tuiles & Briques (FFTB)

La Fédération Française des Tuiles & Briques, créée en 1936, représente les fabricants de tuiles, de briques et autres produits de terre cuite. Ses adhérents produisent plus de 98 % de la production française. Elle représente aujourd'hui 90 sociétés, 140 usines et plus de 5 000 salariés.

Rubrique développement durable et haute qualité environnementale du site de la fédération :

www.fftb.org/tbffin00.htm

Contact :

◆ **Thierry Volland**, directeur Développement durable
volland.t@fftb.org

1. Enjeux RSE prioritaires identifiés

Depuis de nombreuses années, les industriels de la terre cuite sont fortement engagés dans une démarche globale de développement durable. Pionnière en matière d'affichage environnemental et sanitaire, la profession doit répondre à plusieurs enjeux majeurs :

- Minimiser l'impact environnemental lors de la fabrication ;
- Maximiser les performances des produits de terre cuite ;
- S'engager dans la vie locale comme un partenaire responsable ;
- Favoriser le développement et la reconnaissance de chaque salarié.

2. Stratégie et engagements

◆ Stratégie développement durable pour la Filière Terre Cuite

La stratégie de développement durable « Filière » mise en place en 2012, à l'initiative du CA de la FFTB, a pour ambition de :

- De fédérer les industriels autour d'objectifs communs identifiés ;
- D'élaborer et suivre des indicateurs de performance (KPI, Key Performance Index) permettant de réaliser un benchmarking émulateur ;
- D'échanger et de partager des bonnes pratiques liées au développement durable ;
- De valoriser l'industrie de la terre au travers de ses pratiques vertueuses.

La stratégie de développement durable se veut modulaire et se déroule en trois étapes programmées sur trois ans. A la fois un outil de mobilisation interne et de valorisation externe, « les engagements de la Filière Terre Cuite » définissent un ensemble commun d'objectifs prioritaires et traduisent l'investissement de la profession pour un développement durable :

- Fournir des produits performants et durables utilisant de manière optimale les ressources et induisant un faible impact environnemental ;
- Délivrer pour chaque produit, une information environnementale et sanitaire transparente (fiche de déclaration environnementale et sanitaire, étiquetage...) ;
- Promouvoir comme partenaire responsable, l'engagement et l'emploi local ;
- Reconnaître la contribution de chaque salarié et assurer à tous des niveaux de formation et de sécurité élevés.

Informations complémentaires



◆ Code de bonne conduite favorisant la concurrence loyale

La FFTB s'est dotée dès 2010 d'un code de bonnes conduites favorisant la concurrence loyale prévenant en particuliers tous risques de dénigrements, ou ententes commerciales entre les industriels adhérents.

◆ Contribution de la filière à l'économie circulaire

La contribution de la filière à l'économie circulaire se traduit par les points suivants :

- Ancrage territorial et proximité lieux de production/lieux de consommation ;
- Mise en valeur des territoires et contribution à l'économie locale ;
- Amélioration de l'efficacité « Ressources » ;
- Valorisation et recyclage des déchets (en production comme en fin de vie des produits) ;
- Elaboration de produits à très longue durée de vie ;
- Eco-conception et éco-construction.

La filière a déployé depuis deux ans la consignation des palettes de briques (jusqu'alors perdues).

◆ Engagements vis-à-vis des salariés

Les partenaires sociaux de la branche ont conclu différents accords. Par exemple :

- **Convention national d'objectif (CNO) renouvelée le 20 décembre 2013 ;**
- Protocole en faveur de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées, 2012 ;
- **Accord relatif au développement de la formation professionnelle, 2011 ;**
- **Accords relatif à l'égalité professionnelle hommes-femmes, 29 avril 2002 et 15 décembre 2010 ;**
- **Mise en place et réactualisation des CQP (Certificat de Qualification Professionnelle), depuis 2005.**



3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

Outils

◆ Indicateurs de performance développement durable de l'industrie de la terre cuite

12 indicateurs calculés annuellement sur la base des retours des entreprises du secteur alimentent un tableau de bord destiné à suivre la performance de l'industrie de la terre cuite. Des objectifs de progrès seront définis lors de la fin du déploiement de la stratégie.

Les industriels de la terre cuite adhérant à cette démarche, souscrivent aux « engagements développement durable de la filière terre cuite » et s'engagent à fournir à la Fédération Française des Tuiles et Briques les informations nécessaires à l'élaboration et au suivi de ces indicateurs.

[Informations complémentaires](#)

◆ Base de données des fiches de déclarations environnementales et sanitaires

Le Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction (CTMNC) s'est doté d'un outil de réalisation des ACV Produits (SIMA Pro) et a publié des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) couvrant la quasi totalité des produits mis sur le marché.

[Informations complémentaires](#)

Guides pratiques et études

◆ La Fédération Française des Tuiles & Briques a publié des documents sur différents sujets :

- Les addictions en entreprises (2014) ;
- L'intégration des intérimaires (2005).

Ainsi qu'une enquête sécurité (collecte et analyse de données), un guide de bonnes pratiques dédié aux opérations d'entretien et de maintenance pouvant exposer aux fibres céramiques réfractaires et un [livre Blanc sur la qualité de l'air intérieur](#) (février 2011).



◆ Le Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction (CTMNC) a également publié différents documents :

- Guide pour la rédaction d'un plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées de carrière d'argile (2013) ;
- Guide de gestion des déchets destiné à l'industrie de la terre cuite (2009) ;
- Guide sur la gestion de l'eau (2009) ;
- Étude des filières de recyclage des tuiles et briques de terre cuite (2012) ;
- Guide sur la récupération des eaux pluviales (2012) ;
- Flash bimensuel Environnement et Terre Cuite.

Formation et accompagnement

◆ Formations thématiques

De nombreuses formations sont dispensées dans l'ensemble des sites industriels. La plupart s'inscrivent dans un parcours de Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) et concernent :

- Les problématiques environnementales (en milieu industriel) ;
- L'Analyse de Cycle de Vie (ACV), Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES), Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB) ;
- La maintenance préventive des équipements ;
- La sécurité des personnes et des installations.

◆ Accompagnement des utilisateurs des produits de terre cuite

La FFTB organise régulièrement des colloques techniques à l'attention des utilisateurs des produits de terre cuite et participe à des formations spécialisées dans l'écoconstruction et le développement durable.

Commissions et club DD

◆ Commission Environnement

La Commission Environnement de la FFTB est transversale et multi produits. Elle s'organise en deux groupes de travail : « Sites de production » et « Produits de construction » et regroupe en son sein les responsables environnement et construction durable des principaux fabricants. Au terme de chaque réunion, un plan d'actions est établi.

◆ Groupe de travail « Stratégie développement durable »

Ce groupe de travail directement rattaché au Conseil d'Administration de la FFTB a élaboré et assure la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de la filière (Identification des objectifs de progrès, définition des Indicateurs, construction du tableau de bord, élaboration du rapport annuel).



◆ Groupe de travail « Sécurité »

Il a pour ambition d'améliorer les conditions de travail et la sécurité des travailleurs de la filière par notamment l'échange de bonnes pratiques, les fiches « alertes accident », l'élaboration de guide spécifiques, le suivi des recommandations émises par la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

◆ Groupe de travail « Formation »

Il organise et gère la politique de formation de la branche en collaboration notamment avec l'OPCA3+ (OPCA des Industries de l'Ameublement, du Bois, des Matériaux pour la Construction et l'Industrie et de l'Inter-secteurs). Il crée et réactualise les Certificats de Qualification professionnelle (CQP) de la profession.

Dialogue avec les parties prenantes

◆ Dialogue social

L'industrie de la terre cuite et la Commission Sociale de la FFTB ont instauré au cours des années un dialogue attentif et fructueux avec les partenaires sociaux.

Les principales actions ont visé à :

- Définir des salaires minima de branche avec la satisfaction pour la filière terre cuite d'afficher une grille de salaires annuels minima dont tous les niveaux sont au-dessus du SMIC, promouvoir l'égalité homme - femme en renforçant l'accord signé dès 2002 par la profession par un avenant en 2010 ;
- Favoriser le dialogue social au sein de TPE et PME ne disposant pas de délégués syndicaux en créant une commission paritaire de validation des accords ;
- Mettre en place, en collaboration avec l'observatoire des métiers, une information et des outils pédagogiques pour lutter contre l'illettrisme ;
- Lancer en 2012, une campagne de sensibilisation et d'aide à l'insertion et à la formation des handicapés au sein des entreprises.



Evénements

◆ Forum d'échange de bonnes pratiques de développement durable (Juin 2014)

La FFTB a organisé le 25 juin 2014 son 1er Forum du développement durable, à la Maison de la Recherche à Paris.

Ce forum d'échange de bonnes pratiques de développement durable avait pour but :

- De favoriser le dialogue entre industriels et experts autour de thématiques choisies ;
- D'identifier des actions performantes et généralisables à l'ensemble de la filière et d'en estimer les gains attendus ;
- D'associer un grand nombre de parties prenantes aux travaux d'ateliers (administration, ONG, fournisseurs, collectivités...) ;
- De mieux valoriser auprès des parties prenantes la stratégie de développement durable mise en place par la filière.

Rapport RSE

◆ Rapport moral 2013 de la FFTB

Informations complémentaires

◆ Rapport développement durable filière 2013 (prochainement en ligne sur le site de la FFTB)



4. Pour aller plus loin

◆ Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction (CTMNC)

Il s'agit du centre de recherche industrielle, d'assistance technique et de formation des fabricants français de produits de terre cuite, ardoise, granit et roches similaires, calcaire et marbre, grès et lave. Il est situé en France, à Paris, Clamart, et Limoges. Centre Technique Industriel (CTI), il est régi par les articles L342.1 à L342.13 du code de la recherche. Le CTMNC est un établissement d'utilité publique de droit privé, dont l'objet est de promouvoir le progrès des techniques.

[Informations complémentaires](#)

Exemples de pratiques à l'international :

◆ Tiles and Bricks of Europe (TBE)

Créée en 1952, elle représente plus de 700 producteurs de tuiles et briques issus de 20 états membres de l'UE (auxquels sont associés Norvège, Croatie, Russie et Suisse).

Sous son impulsion, un accord social européen *NEPSI - European Network for Silica* (concernant la silice cristalline) a été signé le 25 octobre 2006 par 14 secteurs industriels, dont celui de la céramique. Cet accord prévoit qu'un reporting sur les pratiques dans les entreprises soit réalisé tous les deux ans pour évaluer les progrès accomplis quant à l'amélioration des conditions de travail et la protection des employés.

[Informations complémentaires](#)

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



MEDEF
55, avenue Bosquet
75330 Paris Cedex 07
Tél. : 01 53 59 19 19
www.MEDEF.com



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

ORSE
25 rue du Charolais
75012 Paris
Tél. : 01 43 46 02 22
www.orse.org